

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Website: www.au.int

1. Commissaire, Agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable (ARBE)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Commissaire, Agriculture, développement rural, économie bleue et environnement durable (ARBE)
Nombre de subordonnés directs	Deux (2) Directeurs	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	2 directions et 5 bureaux techniques spécialisés	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA	<ul style="list-style-type: none">• Penser à l'Afrique avant tout• Intégrité et impartialité• Efficacité et professionnalisme	<ul style="list-style-type: none">• Transparence et responsabilité• Respect de la diversité et du travail d'équipe• Partage d'informations et de connaissances
------------------------	---	--

Contexte

Sous l'autorité directe du président de la Commission de l'UA, le titulaire de ce poste est chargé de piloter la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies en matière d'agriculture, de développement rural, d'économie bleue et d'environnement durable conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, des plans à moyen terme associés et d'autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Assure les contacts avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques dans la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le(la) commissaire doit être très attaché(e) aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.

Principales fonctions

- a) Définir les objectifs généraux du portefeuille de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable conformément à l'Agenda 2063 de l'UA ;
- b) Définir des objectifs de performance annuels en matière d'éducation, de science, de technologie et d'innovation et rendre compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes politiques de l'UA ;
- c) Fournir des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution des missions liées à son portefeuille ;
- d) Développer des contacts et une collaboration efficaces et réguliers avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur faire rapport en temps opportun ;
- e) Piloter la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en soutenant les initiatives de réforme au sein du département ;
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication par les États membres de l'Agenda 2063 aux niveaux régional et national
- h) Piloter les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés pour promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assurer une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Cultiver une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et inspirer les normes les plus élevées en matière d'éthique, de performance, de travail d'équipe et de résultats dans l'ensemble du portefeuille.

Responsabilités spécifiques

- a) Piloter l'élaboration de cadres et de programmes politiques continentaux qui favorisent une agriculture et des systèmes alimentaires durables afin d'atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la sécurité des consommateurs ;
- b) Promouvoir des pratiques agricoles modernes et durables qui s'adaptent aux changements climatiques, démographiques et technologiques afin d'augmenter la productivité alimentaire sur le continent et mettre fin à la faim, atteindre la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition ;
- c) Superviser la mise en œuvre des stratégies et des programmes agro-industriels pour créer des opportunités d'emploi et réduire les niveaux de pauvreté sur le continent ;
- d) Élaborer des stratégies et des programmes continentaux visant à améliorer les normes de santé et de bien-être des animaux en Afrique ;
- e) Élaborer des politiques continentales pour les zones rurales et les exploitations agricoles de taille moyenne afin de promouvoir la diversification de l'économie rurale dans le but d'augmenter l'emploi, les revenus, l'espace et la qualité de vie des populations rurales ;
- f) Mettre au point des politiques et des stratégies continentales qui favoriseront la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques, en contribuant aux efforts de dépollution et de prévention de la pollution sur le continent ;
- g) Formuler des cadres politiques et des programmes continentaux qui favorisent une gestion saine de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique ;
- h) Élaborer des stratégies et des programmes continentaux qui aideront l'Afrique à lutter contre le changement climatique et ses conséquences ; et
- i) Superviser la mise en œuvre des politiques continentales visant à protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, à gérer durablement les forêts, à lutter contre la désertification, et à stopper et inverser la dégradation des terres et mettre un terme à la perte de biodiversité en Afrique.

Relations clés

Relations internes

- Conseil exécutif de l'Union africaine
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l' UA
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président(e)
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

Relations externes

Guidées par le souci des institutions politiques pertinentes en matière de souveraineté et d'affirmation de l'Afrique

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences de l'ONU
- Banque africaine de développement
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion africains sur les politiques

Exigences académiques

- Master en sciences/économie agricole, aquaculture, pêche, sciences maritimes, sylviculture, sciences/gestion de l'environnement, ressources naturelles ou dans un domaine étroitement lié, délivrée par une institution reconnue.
- Un doctorat en sciences/économie agricoles, aquaculture, pêche, sciences maritimes, sylviculture, sciences/gestion de l'environnement, ressources naturelles ou dans un domaine étroitement lié, délivré par une institution reconnue, constitue un avantage supplémentaire.

Expérience pertinente

- Avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/fonction publique, une institution internationale ou régionale.

Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.
- **Éthique et intégrité** : maintenir les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées et inspirer les membres de l'équipe à faire de même.

Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agit en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influence de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et propose des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influence les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présente les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.

Les nominations régionales doivent être remises à la Commission (Bureau du Conseiller Juridique) en mains propres dans des enveloppes scellées au plus tard à 17 heures (heure d'Addis-Abeba) le 6 août 2024.